



Diffusion contrôlée

1. Objet et domaine d'application

Cette procédure décrit les responsabilités et les modalités de gestion des échantillons déclarés « Urgents » par le prescripteur, le préleveur, ou le site laboratoire de Biorylis préleveur. Elle présente l'organisation prévue durant les phases pré-analytiques, analytiques et postanalytiques, c'est à dire du prélèvement, au rendu du résultat.

Les spécificités de la gestion des urgences sur LM et sur le PSO sont traitées dans deux modes opératoires dédiés, Gestion des urgences à Léon MARTIN (réf. TRI-M-011) et Gestion des urgences au PSO (réf. TRI-M-005).

Le délai de rendu d'un examen urgent est défini entre le prélèvement et la communication du résultat. Il est cohérent avec le type d'urgence, les recommandations, la clinique du patient et la solution analytique utilisée.

La liste des examens urgents est établie avec les ES (CME, Service des urgences, maternités, USC, prescripteurs, ...) précisant les délais maximums. Ces dispositions ainsi que la liste des examens urgents fait partie de nos dispositions pré-analytiques et sont diffusés aux prescripteurs, notamment aux ES (services).

Les examens prescrits de manière urgente sont identifiés par le prescripteur sur la demande d'examen et certains examens connus sont, de fait, pris en charge en urgence (recherche de paludisme, troponine, D-Dimères).

Les prescriptions urgentes mentionnent en général les éléments cliniques justifiant le degré d'urgence de la demande et les modalités spécifiques de transmission des résultats (fax, téléphone), par exemple par téléphone aux équipes de soins.

Ces éléments sont pris en compte par le laboratoire pour satisfaire aux besoins exprimés et le SMR.

2. Références

- Norme NF EN ISO 15189 : ch. 5.4 et 5.8
- Document(s) Cofrac SH Ref 02 et SH GTA 01

3. Documents associés

Se reporter dans le LQ à la fiche correspondant à cette procédure, rubrique "documents associés".

4. Définitions et abréviations

SIL : Système Informatique du Laboratoire

Période de GARDE : de 19H30 à 7h30

Période d'ASTREINTE : Dimanches et Fériés de 7h00 à 19H30

MPL : "Middleware" de Roche Diagnostics : logiciel interface/intégrateur entre les automates et le SIL, pour piloter l'activité analytique.

TROD : Test Rapide d'Orientation Diagnostique

LM : Léon MARTIN

PSO : Pôle santé des Olonnes

CSC : Clinique Saint Charles

CHCL : Centre hospitalier Côte de Lumière

CPO : Clinique Porte Océane

ECHOC : dialyse de Challans

ES : Etablissement de soins

GDS : Gaz du sang

SMR : Service Médical Rendu



5. Responsabilités

- Pour les urgences externes, les coursiers sont responsables du transport des échantillons dont l'urgence doit être confirmée par un biologiste.
- Les IDE du laboratoire de la clinique sont responsables de la réalisation du prélèvement, de son acheminement au laboratoire et de la transmission de l'information du niveau d'urgence auprès des secrétaires et des techniciens.
- Les secrétaires sont responsables de l'enregistrement des dossiers, de la notification du niveau d'urgence, de la transmission au prescripteur du résultat dans les délais impartis après la validation biologique,
- Pour les urgences de la CSC, du CHCL et de la CPO, les techniciens peuvent aussi être responsables de l'enregistrement des dossiers, de la notification du niveau d'urgence, de la transmission au prescripteur du résultat dans les délais impartis.
- Les techniciens sont responsables du tri, de la centrifugation éventuelle et de la réalisation de l'analyse dans les délais impartis. Ils informent le biologiste et/ou les secrétaires et /ou le prescripteur en cas d'incident ne permettant pas d'exécuter l'analyse dans les délais requis.
- Les biologistes sont responsables de la validation biologique des dossiers urgents.

6. Déroulement de l'activité

6.1. Définition de l'urgence

En fonction de l'impact sur la prise en charge du patient, il faut différencier les deux types d'urgences suivantes :

1. Les urgences médico-chirurgicales dont le délai immédiat du résultat peut avoir un impact sur le pronostic vital,
2. Les urgences « de fonctionnement ou organisationnelles », qui concernent des analyses dont le résultat va faciliter la prise en charge du patient et l'organisation de la structure (diminution du délai d'attente, meilleure rotation du bloc, transfert plus rapide du patient, satisfaction d'un patient ou d'un praticien pressé d'avoir le résultat...).

Ainsi face à un afflux de prélèvements, le laboratoire doit en permanence pouvoir différencier ces deux urgences et se réserve la possibilité de déclasser une urgence organisationnelle afin de prioriser l'urgence médicale vraie (notamment en cas de panne, afflux exagéré d'urgences, ...). Cette décision reste exclusivement sous la responsabilité d'un biologiste.

Classement de l'urgence **en fonction de son origine** :

- **Urgence externe** : urgence non prélevée au laboratoire, nécessitant le déplacement d'un coursier pour aller chercher le prélèvement (si prochain passage de coursier > 1h30 après le prélèvement), ou d'aller faire le prélèvement au domicile du patient. Nécessite une validation par un biologiste avant l'envoi d'un coursier ou d'un préleveur.
- **Urgence interne** : urgence prélevée dans un des sites du laboratoire Biorylis ou à la clinique Saint Charles (CSC), au Centre hospitalier Cote de Lumière (CHCL), la clinique Porte Océane (CPO) ou les centres de Dialyse ECHO



Classement de l'urgence **en fonction du délai du résultat** (c. à d. en fonction du besoin clinique) et des analyses :

Dénomination	Délai	Analyses concernées	Remarques
Très Urgent ou Extrêmement Urgent (niveau 1)	30 minutes	NFP, TP, TCK, Fibrine, Glycémie, lactates, GDS <i>(délai réalisable pour 1 seule analyse à la fois)</i>	24 h / 24 7 jrs / 7 365 jrs / an
Urgence standard (niveau 2)	1h30 (CSC) 2 heures (CHCL, CPO, ECHO Sables) 3 heures (ECHO Challans)	Groupe, RAI, NFP, Coag, D-Dimères, Chimie de première urgence, alcoolémie, Digoxine, Troponine, NT-ProBNP, Béta-HCG, Estradiol, LH, Progestérone des bilans de stimulation ovarienne ² , cytologie LCR ¹ et recherche paludisme ¹	
Urgence Standard Ville + (niveau 3)	4 heures	Voir liste des analyses concernées ci-après (ch. 6.2)	

(1) : Joindre un biologiste en urgence obligatoirement / (2) : Bilan ovarien (3 heures pour le CHCL)

NB : Ces délais sont augmentés s'il y a nécessité d'effectuer un contrôle analytique sur résultat perturbé. Dans ce cas, un biologiste est prévenu et prend éventuellement la décision de communiquer pour information un premier résultat ou d'attendre le contrôle analytique.

Le « Biologiste de validation » garde la possibilité de requalifier une urgence de niveau 1 ou 2 en urgence de niveau 3 en cas de demandes abusives de type organisationnelles.

Afin de pouvoir définir un indicateur fiable, les délais sont définis à partir de l'arrivée des échantillons au laboratoire (heure de prélèvement, en cas de doute, celle de saisie du dossier dans le SIL) et jusqu'à la transmission du résultat (heure de transmission du fax).



6.2. Liste des analyses réalisables en urgence

LISTE DES ANALYSES REALISABLES POUR UNE URGENCE DE NIVEAU 3 ou en PERIODE ASTREINTE DIMANCHE FERIES (LM) - DELAI RENDU RESULTAT = 4 HEURES		
24 h / 24 7 jrs / 7 (Idem liste des analyses pour urgences de niveaux 1 et 2)	9H à 19H Dimanche et Fériés INCLUS	9h à 19h SAUF Dimanche et Fériés
GARDE	ASTREINTE	
Groupe, RAI, Test Coombs direct NFP, Réticulocytes, TP, TCK, Fibrine, D-dimères Recherche paludisme ¹	Schizocytes* Facteur V Héparinémie, Xa	
Chimie sanguine de première urgence : Glycémie, CRP, PCT, urée, créatinine Lactates, Ca, Phosphore, Ac urique Na / K / Cl / CO ₂ , Bilan lipidique, Albumine, Protéines, Bilirubine totale, libre, conjuguée, TSH PAL SGOT-ASAT SGPT-ALAT Lipase, LDH, CPK Ethanol/Alcoolémie, Digoxine Troponine, NT-ProBNP Gaz du Sang, HbCO		Chimie : Haptoglobine T4L, Cortisol Chimie urinaire : Urée créatinine
Toxicologie/Pharmacologie : - Recherche de benzodiazépines, Stupéfiants urines* - Paracétamol (PSO), - Phénobarbital, Acide valproïque, Carbamazépine, Chimie urinaire, LCR et liquides de ponctions : Protéines, Glucose Na / K / Cl		Toxicologie/Pharmacologie* : - Gentamicine (CHD), antidépresseurs tricycliques
Béta-HCG Estradiol, LH, Progestérone des bilans de stimulation ovarienne Sérologie VIH (sujet source d'AES, délai < 4 heures)		Sérologie : Anticorps IgM anti-VHA, Antigène HBs, IgM anti-HBc, Anti-VHC
Microbiologie : - LCR ¹ - Légionellose* : antigène urinaire - Ag pneumocoque urinaire* - Adénovirus / Rotavirus / Norovirus - ECB urinaire si enfant < 3 ans et femme en maternité avec suspicion de pyélonéphrite* - ECB d'autres échantillons en fonction du contexte clinique* (notamment toutes demandes urgentes de liquides de ponction des séreuses avec examen direct urgent) - Ag + Toxine <i>C. difficile</i> dans les selles - COVID urgent		

(1) : Joindre un biologiste en urgence obligatoirement.

(*) : Avis d'un biologiste requis ou une justification clinique nécessaire pour réaliser l'examen en urgence.

Le choix des examens réalisés au PSO a été fait en concertation avec les Etablissements de Santé clients du laboratoire (CHCL/CPO). En conséquence tous les examens réalisés au PSO peuvent être demandées 7j/7 24h/24.



Analyses non réalisées en routine au laboratoire et pouvant nécessiter une transmission au laboratoire du CHD Vendée dans le cadre de l'urgence ou de l'astreinte :

Ce cas nécessite un échange préalable entre le biologiste, le prescripteur et éventuellement le biologiste du CHD. Les analyses pouvant être rencontrées sont :

- Protéine S100-b,
- Dosages de certains toxiques,
- Dosages d'antibiotiques (Amikacine, Gentamicine Vancomycine) : jamais la nuit, pendant la période d'astreinte,
- Dosages Facteurs VIII, IX, Willebrand, ... urgents.

En général tout examen urgent impliquant le pronostic du patient non réalisé à Biorylis et réalisé au CHD

CAS PARTICULIER DES GROUPES SANGUINS et RAI (pendant la période de GARDE, la nuit) :

- **URGENCE TRANSFUSIONNELLE** (Vitale ou Vitale immédiate) : dans ce cas les deux déterminations et la RAI sont adressées avec la commande de sang directement à l'EFS par les Etablissements de Santé.
- **URGENCE CHIRURGICALE, sans transfusion à court terme** : le technicien fait les deux déterminations de groupe sanguin sur l'automate (bien s'assurer de la conformité des prélèvements). Il valide les groupes sanguins selon le document Critères de validation technique et biologique en Immuno-Hématologie (réf. IHE-M-001). Les commandes de sang se font à partir des pdf transmis dans DxCare.
RAI POSITIVES : cf. document réf. IHE-M-001



6.3. Traitement de l'urgence – Modalités

Qui ?	Processus	Remarques
Secrétaires/ Infirmiers/ Techniciens	Demande URGENTE ES : niveau 1 et 2 = sachets rouges Enregistrement de la demande en « Urgent » dans le SIL + Mettre le dossier à téléphoner ou à faxer en fonction de la demande	Faire valider la demande par un biologiste notamment si cela nécessite un transport spécifique cf. Création d'un dossier patient dans le SIL (réf. ACC-M-010) ! La saisie des analyses Troponine et D-Dimères génèrent automatiquement le flag Urgent dans le SIL
Infirmiers/ Techniciens	Utiliser une bague orange pour identifier les tubes à prendre en charge en urgence	Sur LM : les EHPAD de Torfou, du Poirée sur Vie et Les Jardins de Médecis de Challans doivent être prises en charge comme des urgences médicales vraies
Infirmiers/ Techniciens	Pour les urgences médicales vraies : - Sites périphériques : après confirmation par un biologiste = sachet rouge +/- appeler un coursier pour transmission au plateau technique - Tracer l'appel et la décision du biologiste dans le SIL - LM/ PSO ou ES : avertir un technicien Pour les autres urgences relatives de ville (bilans d'oncohémato, ...) ne pas utiliser de sachets rouges sauf dans le cadre du monitoring d'une FIV car nécessité de rendu de résultats avant midi.	Transmission des urgences sur le PT de LM sauf NV, SAL et TAL -> transmission PSO + Réalisation TAG palu + Troponine et D-Dimères sur CF (CF + MA) et AI (AI +AY) (+ Num et Plaquettes très urgentes sur AI).
Technicien R/U	Si centrifugation nécessaire, utiliser la centrifugeuse dédiée (pas de passage sur l'Aptio à LM)	Préciser et avertir les techniciens du niveau d'urgence pour les ES (1 ou 2, SDR)
Techniciens	Pour les urgences médicales vraies (sauf ES pour le PSO), coller une étiquette sur le Cahier de suivi des urgences du biologiste de validation et sur celui de chaque paillasse technique à LM.	Sur LM, les tubes sont remis en mains propres aux techniciens des différents secteurs techniques concernés ainsi qu'une étiquette pour la coller sur le Cahier de suivi des Urgences de la paillasse (facilite le suivi des urgences).
Techniciens	Réalisation technique en priorité aux paillasses concernées	Le code URG mis en groupement sur les analyses ciclo, tacro, evero, siro, FLC, IMMLY et CD4/8 permet que le bio valide biologiquement en partiel et que la secrétaire force l'édition du partiel dans la liste prévue à cet effet
Techniciens /Biologistes	Suivi régulier de la réalisation des analyses urgentes / Gestion des retards via les Middleware et le SIL	
Technicien	Validation Technique	
Biologiste	Validation Biologique	
Sec/Tec/Bio	Transmission du résultat	Le technicien du secteur avertit le biologiste de validation en cas de résultat perturbé pour une urgence



Précisions sur les différentes phases :

➤ **Phase Pré-Analytique (secrétaires) :**

Dans une situation de demande en urgence d'examens (Tropo, D-dim, Palu, ...) sur un site pré-&postanalytique, suite à l'appel du Biologiste pour demander un coursier (si prochain coursier > 1h30), la secrétaire enregistre/trace dans le dossier du patient (SIL), la décision prise par le biologiste (en fonction du contexte clinique et du degré d'urgence, validé) pour dépêcher ou non un coursier pour prise en charge de l'échantillon (ex. "OK coursier, vu avec BIO", ou "Appel BIO, pas besoin coursier").

En cas de demande urgente sur appel externe nécessitant le déplacement d'un coursier : prendre les renseignements nécessaires pour faire valider cette demande par un biologiste avant de contacter le Responsable Transport (ou son assistant en son absence).

En cas de demandes externes de nuit, dimanche et ou jours fériés, après appel du prescripteur (02.51.38.57.05 (LM) ou au 02.51.21.78.37 (PSO technique)), le patient ou un tiers vient déposer les prélèvements directement au laboratoire à LM au niveau de l'entrée côté livraison (rue Jean Etoubleau) ou au laboratoire du PSO.

Bien penser à demander les coordonnées du patient et du médecin (téléphone) pour transmission des résultats.

En journée, les urgences sont prises en charge par un technicien en poste Réception/Urgences sur LM et par un technicien en poste Prétraitement/Tri sur PSO. C'est lui qui est averti de l'arrivée d'une urgence et de son niveau.

➤ **Phase Pré-Analytique (préleveur / technicien) :**

Pour les prélèvements réalisés au laboratoire, le préleveur note les renseignements cliniques justifiant de l'urgence sur la planche d'étiquettes qui est ensuite scannée dans le dossier.

Pour les sites périphériques, faire valider l'urgence immédiatement par un biologiste afin d'appeler le Responsable Transport (ou son assistant en son absence) pour faire déplacer un coursier. Mettre l'échantillon dans un sachet rouge et coller une étiquette du patient dans le cahier « Suivi des transmissions des échantillons microbiologiques, urinaires et urgences de ville » (réf. TRI-E-002).

Rappel : Pour les urgences de ville « relatives », par exemple les bilans d'onco-hémato dont le résultat doit être transmis pour 15h, on « flague » l'urgence dans le SIL et on met une bague orange sur les tubes concernés mais on n'envoie pas en sachet rouge et on ne demande pas le déplacement d'un coursier.

Sur LM, pour les prélèvements des tournées, les urgences (sachets rouges) sont déposées par les coursiers à un poste dédié pour prise en charge rapide par un déballeur.

A LM, les urgences ne passent pas sur l'Aptio mais sur la centrifugeuse dédiée.
Le technicien R/U :

- apporte les tubes aux différents postes techniques concernés, colle une étiquette sur le cahier de suivi des urgences du poste, averti le technicien du poste du niveau d'urgence en particulier si c'est une urgence vitale niveau 1 ou une salle de réveil.
- Colle une étiquette sur le cahier de suivi des urgences du biologiste de validation.

Au PSO + CF + AI: Centrifugation immédiate si besoin



➤ **Phase Analytique (techniciens) :**

Tous les tubes avec bague orange sont à passer en priorité sur les automates :

En fonction des secteurs techniques, il existe des positions d'urgence sur certains analyseurs qu'il convient d'utiliser ou alors certains automates sont dédiés aux urgences car ils permettent de répondre dans des délais appropriés (se reporter aux modes opératoires du secteur technique concerné).

Par exemple, sur LM, pour l'hématocytologie, les NFS urgentes passent sur les XN2 et XN3.

Afin de faciliter le suivi de la réalisation des analyses urgentes, il existe des flags ou des compteurs spécifiques dans les middlewares.

➤ **Phase Post-Analytique (Techniciens) :**

Le technicien du secteur avertit le biologiste de validation une fois le résultat validé techniquement. Pour les urgences de la CSC, il note l'heure d'avertissement au biologiste sur le cahier de suivi des urgences (cf. Gestion des urgences à Léon MARTIN, réf. TRI-M-011).

Au PSO, les urgences du CHCL et de la CPO sont trop nombreuses pour être tracés sur le cahier des urgences. Le biologiste valide en continue. Seules les urgences externes (PSO, Nouvelle Vague, Salines ou ECHOC) sont tracées sur le cahier de suivi des urgences.

Rappel : Lorsque des résultats dépassent les seuils d'alerte définis par chacun des secteurs techniques, le technicien du poste doit en informer dans les plus brefs délais un biologiste, de préférence celui en charge de la validation du dossier concerné (cf. Critères d'alerte et seuils critiques des examens vitaux à téléphoner en urgence, réf. COREN-I-002).

En accord avec les ES du PSO, il peut y avoir une communication avant validation biologique en cas de résultats perturbés.

➤ **Phase Post-Analytique (biologistes et secrétaires) :**

Le biologiste de validation suit l'état d'avancement des urgences et note sur le cahier de suivi des urgences les différentes étapes de transmission du dossier.

Sur KaliSil, l'ensemble des urgences est visualisable via le filtre programmé : « Recherche de demandes » puis « Demandes Urgentes ». Les résultats sont validés au fur et à mesure pour transmission rapide aux prescripteurs.

Tout résultat perturbé et téléphoné est également tracé dans le SIL

6.4. Conduite à tenir en cas de panne (retard)

Le technicien doit d'abord PREVENIR LE BIOLOGISTE DE VALIDATION (ou de Technique) du site.

Celui-ci se charge :

- * de prévenir les prescripteurs des demandes urgentes et l'ensemble des biologistes de validation,
- * de requalifier ou de prioriser les urgences entre elles,
- * de décider du transfert vers le site du PSO ou de Léon MARTIN
- * de superviser la gestion des urgences jusqu'au retour à l'état normal.

En garde, contacter le biologiste d'astreinte (cf. Critères d'alerte du biologiste d'astreinte, réf. ORG-I-014 et CAT en cas de panne ou de maintenance bloquante – PSO, réf. QUA-I-012).

En cas d'indisponibilité du SIL, se reporter au mode opératoire correspondant, Organisation en cas de panne du SIL (mode dégradé) (réf. ORG-M-005).

En cas de panne de l'automate, se référer à la conduite à tenir en cas de panne de chacun des secteurs techniques concernés.